



Citizenship and
Immigration Canada

Citoyenneté et
Immigration Canada



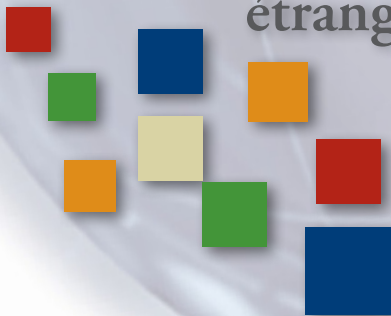
Vous voulez travailler au Yukon, Canada?



Un guide essentiel pour les nouveaux arrivants

Citoyenneté et Immigration Canada

Bureau d'orientation
relatif aux titres
de compétences
étrangers





Vous voulez travailler au Yukon, Canada? Un guide essentiel pour les nouveaux arrivants a été créé en partenariat avec la Direction de l'enseignement postsecondaire d'Éducation Yukon.

Sondage sur les publications

Nous vous invitons à nous fournir des commentaires sur cette publication en répondant à notre sondage électronique qui se trouve au cic.gc.ca/sondage-publications.

Visitez nos sites Web

Facebook : www.facebook.com/CitCanada
YouTube : www.youtube.com/CitImmCanada
Twitter : @CitImmCanada
Site Web : www.cic.gc.ca
Ce guide est aussi disponible au : www.competences.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, 2012

Ci4-10/3-2013F-PDF
978-0-660-21111-4
C&I-1711-06-2013

Cette publication est disponible sur demande en médias substitués.

Vous voulez travailler au Yukon, Canada?

Un guide essentiel pour les nouveaux arrivants

1. Section A - Vivre au Yukon
2. Section B - Améliorer votre français et votre anglais
3. Section C - Trouver un emploi au Yukon
4. Section D - Documents relatifs au travail
5. Section E - Éducation, diplômes et attestations
6. Mes liens importants
7. Glossaire
8. Notes

Avant de commencer

Veillez prendre note que ce document est mis à jour régulièrement. Pour la version la plus récente, consultez le site du [Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers](#) ou celui d'[immigration](#) du gouvernement du Yukon.

Le présent guide est conçu à l'intention des personnes formées à l'extérieur du Canada qui envisagent de déménager au Yukon ou qui s'y sont récemment installées. Veuillez noter que le fait d'avoir été accepté pour venir au Canada ne vous garantit pas un emploi au Canada dans votre profession de prédilection, ni dans toute autre profession. Ce guide n'est lié à aucun processus d'immigration ou de demande de visa précédant la venue au Canada, mais son utilisation vous permettra de tirer le maximum de votre expérience et de vos études.



Utilisez [Guichet emploi](#) pour générer, en fonction de votre profession et d'un endroit au Yukon, un rapport gratuit sur les possibilités d'emploi, les salaires, les qualifications et les compétences requises. En effectuant des recherches sur des professions et des régions différentes, vous pouvez prendre au sujet de votre établissement des décisions qui vous conviennent, à vous et à votre famille. Vous devrez consulter ce rapport lorsque vous remplirez la section C du présent guide.

Après avoir créé votre rapport, il faut le sauvegarder en l'envoyant à votre adresse courriel ou en l'imprimant.





Section A Vivre au Yukon

INTRODUCTION

Le fait d'immigrer au Yukon est un événement qui change une vie. Cette section est conçue pour vous aider, ainsi que votre famille, à trouver les renseignements et les services dont vous avez besoin pour vous établir de façon à être à l'aise au Yukon.

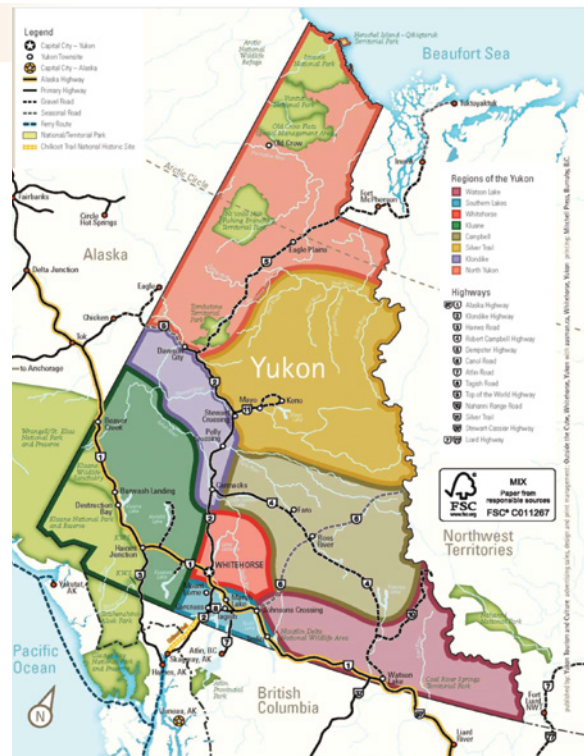
Le mot Yukon vient du mot autochtone GWICH'IN Yu-kun-ah, qui signifie « grande rivière ». La population du Yukon est relativement petite, soit 36 000 personnes, mais le territoire couvre une grande masse terrestre de 482 443 kilomètres carrés (186 272 miles carrés).

Les peuples autochtones qu'on retrouve sur le territoire sont les Premières nations du Yukon. On retrouve 14 Premières nations au Yukon, qui sont toutes uniques grâce à leur culture et à leurs traditions. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, consultez le site [Yukon First Nation Tourism Adventures](#).

Le Yukon est connu pour la ruée vers l'or du Klondike qui a eu lieu de 1896 à 1906. À cette époque, cet événement historique a attiré environ 100 000 prospecteurs dans la région. L'industrie minière est encore aujourd'hui l'un des principaux moteurs du produit intérieur brut (PIB) du Yukon.

Le Yukon est également connu pour le caractère intact de ses montagnes, de ses lacs et de ses forêts ainsi que pour sa faune. Tout cela crée un environnement idéal pour une vaste gamme d'activités sportives en plein air. Le Yukon offre aussi une multitude de possibilités d'apercevoir une variété d'espèces sauvages uniques du Nord.

Pour en apprendre davantage au sujet du Yukon, consultez le [site Web du Ministère du Conseil exécutif](#) du gouvernement du Yukon.



Plus vous en apprendrez au sujet du Yukon, plus vous serez en mesure de vous adapter rapidement au milieu du travail. Prendre le temps de poser des questions, de lire et de faire des recherches, de visionner des vidéos sur le Web ou ailleurs peut grandement vous aider à passer du statut de nouvel arrivant à celui de membre établi de la société canadienne, à l'aise au Canada. La présente section vise à vous permettre d'en apprendre davantage sur la vie au Yukon, ainsi qu'à vous guider dans le cadre de certaines étapes essentielles que doivent franchir les immigrants.

Vous pouvez trouver des informations détaillées à propos de la plupart des aspects de la vie au Canada dans le guide [Bienvenue au Canada](#) de Citoyenneté et Immigration Canada.

Informez-vous sur plusieurs aspects de la vie au Canada en consultant le site Web de [Citoyenneté et Immigration](#).

* La plupart des liens suggérés dans le présent document renvoient à des sites Web unilingues anglais.

Section A Vivre au Yukon

ÉTAPE 1 - CONNAÎTRE LES COLLECTIVITÉS ET LES VILLES DU YUKON

Informez-vous sur la ville ou la collectivité où vous souhaitez vous établir en examinant les [profils des collectivités du Yukon](#) en ligne. Ils fournissent des renseignements utiles sur toutes les villes et collectivités au Yukon.

Si vous êtes déjà au Yukon, vous pouvez aussi :

- trouver une bonne carte sur Internet ou dans un commerce et vous en servir pour explorer la région;
- visiter une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#) qui pourra vous aider, ainsi que votre famille, à vous impliquer dans votre collectivité et à trouver les renseignements et l'aide dont vous avez besoin pour vous établir, vivre et travailler au Yukon.
- vous rendre dans une [bibliothèque publique locale](#) afin de voir quels renseignements et quels services elle peut vous offrir;
- vous informer sur les activités et les programmes offerts par l'intermédiaire d'un centre communautaire local ou vous joindre à une association qui se consacre au sport récréatif afin d'y rencontrer d'autres personnes qui partagent vos intérêts.

Ensuite, prenez des notes sur les éléments qui ont de l'importance pour vous, notamment :

- le climat;
- les collectivités;
- le transport en commun;
- la population;
- les services et les organismes communautaires;
- les loisirs;
- les types d'écoles pour les enfants (publique, privée, française, anglaise, immersion française);
- le logement;
- l'économie;
- les soins de santé.

Se déplacer au Yukon

Le transport en commun existe seulement à Whitehorse et est offert par [Whitehorse transit](#).

Pour cette raison, une voiture est un grand avantage lorsque l'on vit au Yukon. Le temps froid est normal au Yukon, vous aurez peut-être besoin d'articles comme un chauffe-moteur et des rallonges pour le brancher afin que votre voiture démarre les jours très froids.

Pendant l'été, de nombreux habitants se promènent à bicyclette. Les bicyclettes ne sont pas chères et offrent des bienfaits pour la santé. La loi rend le port du casque de vélo obligatoire.

Il y a aussi des taxis, pour lesquels vous trouverez les numéros de téléphones dans les annuaires téléphoniques locaux ou en ligne.





Section A Vivre au Yukon

ÉTAPE 2 - AUREZ-VOUS BESOIN D'AIDE UNE FOIS AU YUKON?

Trouver des agences offrant des services d'aide à l'établissement

Votre établissement sera grandement facilité si vous communiquez avec l'une des agences offrant des services d'aide à l'établissement avant de déménager au Yukon. Celles-ci peuvent aider les nouveaux arrivants et être très utiles lors de votre arrivée au Yukon. Le personnel de ces organismes peut vous aider à trouver un logement et répondre à vos questions à propos des études de vos enfants, du transport, des cours de langue, des achats et d'autres sujets importants.

Les agences offrant des services d'aide à l'établissement peuvent vous aider à :

- trouver un logement;
- ouvrir un compte bancaire;
- obtenir un numéro d'assurance sociale et une carte santé;
- inscrire vos enfants à l'école;
- utiliser le transport en commun;
- présenter une demande de permis de conduire;
- obtenir des renseignements sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers;
- vous inscrire à des cours de langue;
- trouver un médecin de famille;
- vous renseigner sur les services gouvernementaux et communautaires destinés aux nouveaux arrivants;
- chercher du travail;
- établir un budget réaliste;
- obtenir, au besoin, une aide alimentaire d'urgence.

Centre multiculturel du Yukon (CMY)

202, rue Strickland - Bureau C
Whitehorse (Yukon) Y1A 2J8
Téléphone : 867-667-6205

Association franco-yukonnaise (AFY)

302, rue Strickland
Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
Téléphone : 867-668-2663

Yukon College

500, College Drive
C.P. 2799
Téléphone : 867-668-8860 ou
1-800-661-0504 (sans frais)

Vous pouvez trouver des renseignements détaillés sur la plupart des aspects de la vie au Canada dans le [guide Bienvenue au Canada](#) de Citoyenneté et Immigration Canada.

Dressez la liste des questions que vous poserez à une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#) sur la manière de vous adapter au travail et à la vie au Yukon. Par exemple :

- À quelles prestations gouvernementales ai-je droit?
- Comment puis-je obtenir de l'aide relativement à mon plan de carrière et à la recherche d'emploi?
- Avec qui dois-je communiquer pour faire évaluer mes titres de compétences?
- Que dois-je faire pour chauffer mon domicile? Combien le chauffage coûte-t-il?
- Quelles sont les conditions climatiques au cours des différentes saisons? De quel type de vêtements vais-je avoir besoin?
- Quels impôts et taxes vais-je devoir payer au Yukon et au Canada?

Section A Vivre au Yukon

ÉTAPE 3 - TROUVER UN LOGEMENT



Logement : ce que vous devriez savoir

Sujets traités à cette étape :

- *Logement temporaire*
- *Information générale sur le logement et le budget*
- *Lois sur la location*
- *Trouver un endroit où vivre*

Logement temporaire

Assurez-vous de trouver un logement avant d'arriver au Yukon. Si vous n'avez pas de famille ou d'amis chez qui demeurer, cherchez en ligne des hôtels, des motels ou des auberges de jeunesse à l'endroit où vous allez vivre. Vous pouvez souvent obtenir des tarifs plus économiques si vous réservez plusieurs semaines avant votre départ. Certains hôtels offrent des tarifs hebdomadaires. Certains offrent des chambres avec cuisinette pour lesquelles vous pouvez payer à la journée, à la semaine ou au mois. Si vous avez besoin d'aide, téléphonez à votre [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#).



Lorsque j'arriverai au Canada, j'habiterai à :

Information générale sur le logement et le budget

Pour obtenir des renseignements sur le logement au Canada, visitez le site Web [Des logements pour les nouveaux arrivants](#), conçu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Il décrit les types de logements que l'on trouve au Canada et fournit des renseignements sur tous les aspects de la location ou de l'achat de votre premier logement. Examinez votre situation financière afin de déterminer le type de logement que vous pourrez vous payer au Canada.

- Comparez le coût du logement au salaire que vous devriez toucher.
- Déterminez si vous achèterez une maison, louerez une maison ou un appartement, ou habitez chez des amis ou des parents.
- Ensuite, élaborez un plan d'action pour trouver votre nouvelle maison. Si vous avez besoin d'aide, téléphonez ou rendez visite à une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#).



Notes:





Section A Vivre au Yukon

Lois sur la location

Les lois sur la location qui définissent les droits et les obligations des propriétaires et des locataires se trouvent dans la [Loi sur les rapports entre locateurs et locataires en matière résidentielle](#) du Yukon.

Le Yukon applique également des lois sur divers aspects de l'achat et de la vente d'un logement. Consultez ces lois sur le [site Web de la SCHL](#) afin de comprendre ce qu'on attend de vous et ce que vous pouvez attendre des autres lorsque vous louez ou achetez un logement.



Lois sur le logement que je dois connaître :

Trouver un endroit où vivre

Une fois au Yukon, vous pouvez déterminer le quartier où vous aimeriez vivre et où vous avez les moyens de vous installer :

- effectuez une recherche dans Internet sur le logement;
- visitez en personne les maisons et les appartements annoncés;
- comparez les besoins de votre famille aux commodités d'un quartier (l'emplacement des écoles, les magasins, les autobus, les services récréatifs et communautaires, la sécurité);
- demandez à une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#) des renseignements sur le logement dans votre collectivité;
- effectuez une recherche dans les journaux locaux: le [Yukon News](#), le [Whitehorse Star](#) et l'[Aurore Boréale](#) (en français) - Veuillez prendre note que vous devez acheter un journal local pour consulter toutes les annonces. La consultation en ligne n'affiche que les annonces payées;
- effectuez une recherche sur les propriétés confiées à des agents immobiliers partout au Canada dans la base de données de l'[Association canadienne de l'immeuble](#).

Section A Vivre au Yukon

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées

Possibilité de logement

Détails sur le quartier

Prix

Coordonnées





Section A Vivre au Yukon

ÉTAPE 4 - TROUVER UNE ÉCOLE



Le système d'éducation canadien

Sujets traités à cette étape :

- *Enseignement primaire et secondaire*
- *Inscrire votre enfant à l'école primaire ou secondaire*
- *Études postsecondaires*
- *S'inscrire à un programme d'études postsecondaires*

Au Canada, chaque gouvernement provincial ou territorial gère son propre système d'éducation. Certaines provinces ont des ministères ou des départements de l'éducation distincts pour l'enseignement primaire et secondaire et pour l'enseignement postsecondaire.

Pour obtenir des renseignements sur tout ce qui touche à l'éducation, visitez le site Web du [Conseil des ministres de l'Éducation](#) (Canada).

Enseignement primaire et secondaire

Au Yukon, les études primaires (de la maternelle à la 7^e année) et les études secondaires (de la 7^e année à la 12^e année) sont les deux niveaux de scolarité de base pour les enfants et les jeunes. Les élèves qui terminent avec succès leurs études secondaires reçoivent un diplôme d'études secondaires.

L'année scolaire débute habituellement à la fin du mois d'août ou pendant la première semaine de septembre et se termine mi-juin. Dans la plupart des arrondissements scolaires, les enfants fréquentent l'école du lundi au vendredi pendant l'année scolaire (à l'exception des jours fériés). Les calendriers scolaires peuvent varier légèrement d'une

école à l'autre et d'une communauté à une autre. Pour obtenir des renseignements plus précis, veuillez consulter le site Web du [ministère de l'Éducation du Yukon](#).

Au Yukon, tous les enfants et les jeunes âgés de 5 à 16 ans doivent suivre un programme d'éducation. La plupart des élèves au Yukon fréquentent une école publique. Ces écoles offrent gratuitement l'accès aux études primaires et secondaires aux enfants d'âge scolaire qui sont (ainsi que leurs parents ou tuteurs légaux) habituellement résidents du Yukon. Si vous n'êtes pas certain(e) si votre enfant remplit les conditions requises pour bénéficier de la gratuité scolaire dans l'une des écoles publiques du Yukon, veuillez communiquer avec la [Direction des écoles publiques](#).

Les parents peuvent exprimer leur opinion relativement aux priorités en matière d'éducation des écoles par l'intermédiaire de conseils élus appelés conseils d'école. Sur demande, les Premières nations ont une représentation garantie dans les conseils d'école.

La communauté francophone élit la seule commission scolaire du Yukon qui dirige l'école en français langue première.

Section A Vivre au Yukon

Au Yukon, l'enseignement est en grande partie donné dans une salle de classe traditionnelle dans les écoles publiques. Le Yukon affiche l'un des meilleurs rapports élèves-maître au Canada. La capitale (Whitehorse) compte 14 écoles, dont deux où l'enseignement se fait principalement en français. De plus, on retrouve 14 écoles dans les collectivités. L'éducation est donnée en anglais pour la plupart des élèves. Le français et les langues autochtones sont largement offerts comme langue seconde enseignée. Le programme d'immersion française et l'enseignement du français langue première sont offerts à Whitehorse. Environ 30 à 33 pour cent des élèves du Yukon sont les descendants d'une Première nation.

Inscrire votre enfant à l'école primaire ou secondaire

Le ministère de l'Éducation du Yukon a la responsabilité d'administrer les écoles du territoire. Pour inscrire votre enfant dans une école publique pour la première fois, communiquez avec la [Direction des écoles publiques](#).

Les écoles publiques placent les enfants au niveau approprié selon leur âge. L'école assignera un assistant en éducation à un enfant afin d'améliorer sa maîtrise de la langue et de lui offrir toute aide additionnelle nécessaire.

Lorsque vous inscrivez votre enfant à l'école, vous devez apporter les documents suivants :

1. Documents d'immigration
2. Certificat de naissance de l'enfant
3. Passeport de l'enfant

Coordonnées de la commission ou du conseil scolaire de l'endroit :

Coordonnées des écoles locales :

Marche à suivre pour inscrire mes enfants à l'école :

Documents nécessaires pour inscrire mes enfants :



Section A Vivre au Yukon

Études postsecondaires

Pour vous assurer d'avoir plus d'options sur le marché du travail d'aujourd'hui, l'éducation au-delà du secondaire est extrêmement importante. Il y a de nombreux facteurs à prendre en compte lorsque vous choisissez de faire des études postsecondaires, comme les coûts de déplacement, les frais de scolarité, les livres et le logement.

Le [Yukon College](#) est le seul établissement d'enseignement postsecondaire au Yukon. Il offre plus de 40 programmes de formation générale, de carrière et de formation professionnelle. Il offre des programmes permettant d'obtenir un grade, un diplôme ou un certificat, ainsi que des cours de passage à l'université. Le Yukon College aide aussi les personnes à se préparer en vue de leur entrée sur le marché du travail. Les classes sont petites et stimulantes.

La Direction de l'enseignement postsecondaire du gouvernement du Yukon compte une [Unité de l'aide financière aux étudiants](#) qui peut vous aider à examiner les options en matière d'études postsecondaires et les coûts connexes. De nombreux programmes uniques sont offerts, comme la Bourse du Yukon, l'Allocation pour la formation des étudiants, la Bourse d'excellence du Yukon, le Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants ainsi que diverses autres bourses d'études. Vous pouvez obtenir de l'aide financière si vous êtes résident permanente ou citoyen canadien au moment où vous commencez vos études.

Il existe au Canada différents types d'établissements d'enseignement postsecondaire qui offrent un vaste éventail de programmes d'études. Certains établissements jouissent d'une reconnaissance officielle et sont financés en partie par le gouvernement afin de garantir le respect de

certaines normes. D'autres établissements ne sont pas reconnus officiellement. La liste des établissements d'enseignement postsecondaire est accessible sur le site Web du [Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux](#) (CICDI).

Même si bon nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire reçoivent une aide financière du gouvernement, les étudiants doivent tout de même payer des frais de scolarité. Ces frais varient d'un établissement et d'un programme à l'autre, mais ils sont généralement de l'ordre de 2 500 \$ à 8 000 \$ par an. Pour obtenir des renseignements sur le coût des études postsecondaires et les programmes d'aide financière, visitez le site Web [Ciblétudes](#).

Dans la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire, l'année d'études comprend deux sessions principales - de septembre à décembre et de janvier à avril - séparées par une brève période d'interruption. De mai à août, bon nombre d'étudiants font relâche pour travailler. La plupart des établissements offrent toutefois des cours d'été pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études pendant cette période.

Types d'établissements d'enseignement postsecondaire au Canada

Les universités offrent des programmes d'études qui mènent à l'obtention de différents diplômes - baccalauréat, maîtrise et doctorat - dans bon nombre de disciplines.

Les collèges offrent des programmes d'études qui mènent à l'obtention de diplômes et de certificats donnant accès à certains métiers et professions. Un nombre croissant de collèges offrent également des programmes menant à un diplôme.

Section A Vivre au Yukon

S'inscrire à un programme d'études postsecondaires

Pour présenter une demande d'admission au [Yukon College](#), consultez la [page sur les admissions et l'inscription](#).

Il importe de mentionner que si vous avez des diplômes d'un autre pays, les établissements d'enseignement postsecondaire vous accorderont peut-être des crédits pour les cours suivis dans le passé. Demandez à l'établissement d'enseignement postsecondaire de vous expliquer la procédure avant de présenter votre demande.

Pour vous informer sur les programmes d'études offerts dans les établissements d'enseignement postsecondaire, vous pouvez aller directement sur les sites Web des universités et des collèges ou faire une recherche dans les bases de données des programmes d'études sur le site Web du [Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux \(CICDI\)](#).

Pour faire une demande d'admission à un programme d'études, visitez le site Web de l'établissement que vous souhaitez fréquenter afin de vous informer sur le processus de présentation d'une demande. Comme la plupart des établissements imposent des dates limites pour la réception des demandes, vous pourriez devoir présenter votre demande jusqu'à six mois avant le début du programme.





Section A Vivre au Yukon

ÉTAPE 5 - DOCUMENTS IMPORTANTS

Si vous êtes un nouveau résident permanent du Canada, présentez une demande afin d'obtenir les documents essentiels suivants tout de suite après votre arrivée.

- *Carte d'assurance sociale*
- *Carte de résident permanent*
- *Carte d'assurance-santé*

Carte d'assurance sociale

La carte d'assurance sociale est une carte portant un numéro à neuf chiffres dont vous avez besoin pour travailler au Canada, pour recevoir des prestations ou bénéficier des programmes du gouvernement et pour produire une déclaration de revenus.

Votre numéro d'assurance sociale (NAS) est un numéro confidentiel qui ne peut être demandé que par certains ministères et programmes fédéraux expressément autorisés à cette fin.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet et pour savoir comment présenter une demande de carte d'assurance sociale, visitez le site Web de [Service Canada](#) ou rendez-vous au [Centre Service Canada de Whitehorse](#) en personne. Des sites de services mobiles réguliers, dont les jours et les heures d'ouverture varient, existent également à Watson Lake et à Dawson City.

Comment protéger votre numéro d'assurance sociale

Votre NAS est un numéro confidentiel. Vous ne devez le fournir qu'à des organismes particuliers dans certaines situations.

Pour vous informer sur la façon de protéger votre NAS et sur les personnes ou organismes autorisés à vous le demander, visitez le site Web de [Service Canada](#).

Carte de résident permanent

La carte de résident permanent est la preuve officielle que vous avez le statut de résident permanent du Canada. Si vous quittez le pays, vous devrez présenter cette carte pour pouvoir y revenir.

Vous pouvez utiliser votre carte de résident permanent comme document d'identité dans différentes situations, par exemple pour demander d'autres documents du gouvernement (carte d'assurance-santé ou numéro d'assurance sociale), pour avoir accès aux services gouvernementaux ou d'ouvrir un compte en banque.

Si vous êtes un nouveau résident permanent, vous recevrez votre carte par la poste à votre domicile au Canada. Vous devez informer Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) de votre adresse postale au pays dès que vous savez où vous allez habiter.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la carte de résident permanent et pour fournir à CIC votre adresse postale au Canada, visitez le site Web de [Citoyenneté et Immigration Canada](#) ou téléphonez à CIC en composant le 1-888-242-2100.

Section A Vivre au Yukon

Carte d'assurance-santé du Yukon

Pour recevoir des soins de santé gratuits au Yukon, vous avez besoin d'une carte d'assurance santé délivrée par le gouvernement du Yukon. Vous devez présenter votre carte chaque fois que vous voulez recevoir des soins médicaux. Visitez le site Web [Carte d'assurance-santé du Yukon](#) pour obtenir de l'information.

Vous devez demander une carte d'assurance-maladie le plus tôt possible après votre arrivée au Yukon. Vous devriez également contracter une assurance privée afin de payer vos soins de santé jusqu'à ce que votre demande de carte d'assurance-santé soit acceptée. Les nouveaux arrivants au Yukon doivent attendre trois mois avant d'être couverts par le régime d'assurance-santé du Yukon. Il est recommandé de contracter une assurance privée pour couvrir la période d'attente afin de ne pas avoir à payer des frais pour soins de santé imprévus.

Comment présenter une demande?

Lorsque vous présentez une demande, vous devrez montrer des pièces d'identité. Vous devrez fournir les documents suivants :

1. Votre passeport ET
2. Votre carte de résident permanent OU
 - Votre confirmation de résidence permanente (IMM 5292) OU
 - Votre permis de travail (séjour minimal de un an).

Dans les collectivités rurales, les formulaires de demande sont disponibles auprès de tous [les agents territoriaux](#). Ceux-ci offrent une vaste gamme de services administratifs du gouvernement du Yukon et sont situés dans les locaux du gouvernement qui abritent la Société des alcools dans cinq collectivités.

Le système des soins de santé du Canada

Au Canada, c'est le gouvernement qui paie pour bon nombre de soins de santé au moyen des recettes fiscales. Cela signifie que vous n'avez pas à payer pour la plupart des services offerts chez le médecin, à la clinique ou à l'hôpital. Chaque gouvernement provincial ou territorial est responsable de son régime d'assurance-maladie. Il est important que vous vous informiez sur les services médicaux qui sont couverts au Yukon.

Au Canada, bon nombre de personnes ont un médecin de famille, qu'elles consultent lorsqu'elles veulent obtenir des soins médicaux de base. Les personnes qui n'ont pas de médecin de famille et qui veulent recevoir des soins non urgents se rendent habituellement dans une clinique médicale « sans rendez-vous » ou dans un centre de santé communautaire afin de consulter un médecin. Vous pouvez trouver la liste des médecins de famille, des cliniques médicales et des centres de santé communautaires de votre région en faisant des recherches dans Internet. Vous pouvez obtenir des recommandations auprès d'une agence offrant des services d'aide à l'établissement locale.



Section A Vivre au Yukon

Si vous avez besoin de soins médicaux d'urgence, allez immédiatement au service d'urgence de l'hôpital le plus proche ou composez le numéro national d'urgence (911) et demandez une ambulance. Tous les services d'urgence offerts dans les hôpitaux sont gratuits partout au Canada.

Pour vous informer davantage sur le régime d'assurance-maladie du Yukon, visitez le site Web [Services de santé](#) du gouvernement du Yukon.

Assurance-maladie complémentaire

Bon nombre de personnes au Canada contractent une assurance-maladie complémentaire afin de payer les soins de santé qui ne sont pas totalement couverts par le régime d'assurance-maladie gratuit du gouvernement (comme les médicaments sur ordonnance, les soins dentaires, les services de physiothérapie et les verres correcteurs).

Si vous travaillez, vous et les membres de votre famille pouvez bénéficier d'une assurance maladie complémentaire offerte par votre employeur. Vous pouvez également acheter cette assurance directement à une compagnie privée.

Le gouvernement du Yukon offre certains [services de santé assurés et de santé auditive](#). Découvrez si vous êtes admissible à recevoir ces services, notamment le Programme d'assurance-médicaments et de soins ophtalmologiques pour enfants, le Programme d'aide aux malades chroniques, le Programme d'assurance-santé complémentaire pour personnes âgées, le déplacement pour soins médicaux, l'inscription au Régime d'assurance-santé et le Programme d'assurance-médicaments.

Admissibilité :

Services médicaux :

Coordonnées :

Section A Vivre au Yukon

ÉTAPE 6 - PERMIS DE CONDUIRE



Il incombe au gouvernement du Yukon de délivrer les permis de conduire. Vous pouvez conduire un véhicule n'importe où au Canada si vous êtes titulaire d'un permis provincial ou territorial.

Si vous possédez un permis de conduire délivré dans un autre pays, vous pouvez l'utiliser pendant une période maximale de 120 jours après votre arrivée au Yukon.

Pour vous informer davantage sur la marche à suivre et les exigences à remplir pour obtenir un permis de conduire, visitez le [Bureau des véhicules automobiles](#).

Vous aurez besoin des documents suivants pour obtenir un permis de conduire du Yukon :

1. Passeport;
2. Permis de travail OU
 - b. permis d'études OU
 - c. visa de visiteur
3. Deux documents prouvant que vous résidez au Yukon, par exemple :
 - a. facture de services public (sauf une facture de téléphone cellulaire) OU
 - b. relevé bancaire OU
 - c. bail OU
 - d. preuve d'hypothèque OU
 - e. carte d'assurance-santé du Yukon OU
 - f. lettre de l'employeur sur du papier à en-tête de l'entreprise et signée par le propriétaire

Tous les nouveaux arrivants doivent passer un examen écrit et un examen sur route avant d'obtenir un permis de conduire du Yukon. L'examen écrit est offert dans les langues suivantes : anglais, français, mandarin, cantonnais et tagalog. L'examen sur route est offert seulement en anglais. Il faut acquitter des frais pour ces deux examens.



Notes



Section A Vivre au Yukon

ÉTAPE 7 - ARGENT ET FINANCES



Sujets traités à cette étape :

- *Activités bancaires*
- *Antécédents en matière de crédit*
- *Impôts et taxes*
- *Impôt sur le revenu*
- *Taxe foncière*
- *Taxe de vente*

Activités bancaires

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) fournit des renseignements sur de nombreux aspects des activités bancaires au Canada. Visitez le [site Web de l'ACFC](#) afin de vous familiariser avec les sujets suivants :

- Les différents types de comptes bancaires offerts
- Les documents nécessaires pour ouvrir un compte en banque
- Les options en matière d'épargne et d'investissements
- Les cartes de crédit, les prêts, les hypothèques et autres formes de crédit
- Les assurances
- La planification financière

Après avoir appris l'essentiel des activités bancaires au Canada, allez voir différentes banques afin de vous informer sur leurs produits et services financiers avant de choisir celle qui vous convient le mieux. Choisissez une banque qui répond à vos besoins et ouvrez un compte.



Nom et emplacement de la banque choisie :

Section A Vivre au Yukon

Antécédents en matière de crédit

Au Canada, lorsque vous contractez un prêt ou utilisez une carte de crédit, une agence d'évaluation du crédit recueille des renseignements, à savoir si vous effectuez vos paiements à temps et le temps que vous prenez pour rembourser l'argent que vous avez emprunté. Cette information constitue vos « antécédents de crédit » et sert à vous attribuer un « pointage de crédit ».

Vos antécédents en matière de crédit et votre pointage de crédit sont importants, parce que les banques et les autres institutions financières vérifient habituellement cette information avant de décider de vous accorder un prêt, du crédit ou une hypothèque. En outre, les propriétaires peuvent vérifier votre pointage de crédit avant de vous louer un logement.

Pour savoir comment constituer de bons antécédents en matière de crédit au Canada, visitez le [site Web de l'ACFC](#).



Notes



Section A Vivre au Yukon

Impôts et taxes

Impôt sur le revenu

À titre de résident du Canada, vous devez payer au gouvernement un impôt sur le revenu que vous gagnez au cours de l'année. Vous devez payer des impôts au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial ou territorial. En général, si vous recevez un salaire d'un employeur, votre impôt sur le revenu est automatiquement prélevé sur votre paie. Si vous êtes travailleur autonome, vous devrez peut-être payer vos impôts en un seul ou en plusieurs versements.

Tous les ans, vous devez produire une déclaration de revenus et de prestations pour informer le gouvernement du revenu que vous avez gagné durant l'année et du montant d'impôt que vous avez versé. Votre déclaration de revenus doit être produite au plus tard le 30 avril de chaque année. En contrepartie, les renseignements détermineront si vous avez droit à un remboursement ou si vous allez devoir payer un impôt supplémentaire.

Le taux d'imposition dépend de votre revenu. Il peut également changer d'une année à l'autre. Pour savoir comment produire une déclaration de revenus et de prestations, visitez le site Web de [l'Agence du revenu du Canada](#) ou téléphonez au 1-800-959-8281.

Au Canada, certains programmes gouvernementaux peuvent vous aider à épargner en diminuant le montant de l'impôt sur le revenu à payer. Pour en savoir plus, lisez par exemple [Compte d'épargne libre d'impôt](#) et [Régime enregistré d'épargne retraite](#).

Pour en apprendre davantage sur l'impôt sur le revenu, visitez le [site Web du ministère des Finances du Yukon](#).



Quel montant d'impôt sur le revenu vais-je devoir payer?

Section A Vivre au Yukon

Taxe de vente

Au Canada, vous devez payer une taxe de vente chaque fois que vous faites un achat. Les prix indiqués pour les produits et services ne comprennent généralement pas la taxe de vente. Celle-ci est ajoutée lorsque vous payez votre achat. Au Yukon, la taxe de vente est de 5 %.



Quel montant de taxe de vente vais-je devoir payer?

Taxe foncière

Si vous êtes propriétaire d'une maison, vous recevrez un compte de taxe foncière et de taxe scolaire de votre ville ou collectivité. La taxe foncière est calculée selon la valeur de votre maison. Plus la valeur de votre maison est élevée, plus la taxe foncière est élevée. Il y a aussi une différence dans la taxe si vous vivez en zone rurale ou urbaine. Pour en apprendre davantage au sujet de la taxe foncière, visitez le site Web [Impôts fonciers et des services publics](#) de la ville de Whitehorse.



Quel montant de taxe foncière vais-je devoir payer?



Section A Vivre au Yukon

Questions touchant les consommateurs

Les employés des [services aux consommateurs](#) du gouvernement du Yukon peuvent répondre à vos questions au sujet de vos droits et responsabilités en tant que consommateur et vous donner de l'information à ce sujet.

Le [Bureau de la consommation](#) offre en ligne des renseignements du gouvernement fédéral afin d'aider les consommateurs à prendre des décisions éclairées concernant les produits et les services qu'ils achètent.

Le [Guide du consommateur canadien](#) contient des renseignements fiables sur plusieurs sujets intéressant les consommateurs, comme le magasinage en ligne, les contrats, les rénovations domiciliaires et résidentielles, et les agences de recouvrement.



Notes:

ÉTAPE 8 - PRESTATIONS DU GOUVERNEMENT

Informez-vous sur les prestations ou les indemnités du gouvernement auxquelles vous avez droit en consultant le site Web [Prestations du Canada](#) et le site Web de [l'Agence du revenu du Canada](#) ou en communiquant avec une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#).

Vous voudrez peut-être vous informer sur les sujets suivants :

- [Prestations pour enfants et familles](#)
- [Crédit d'impôt pour laissez-passer de transport en commun](#)
- [Déduction pour outils](#)
- [Régime enregistré d'épargne études \(REEE\)](#)
- [Prestation pour enfants du Yukon](#)



Notez ci-dessous les prestations auxquelles vous ou les membres de votre famille pourriez avoir droit.

Section B Améliorer votre français et votre anglais

INTRODUCTION

Le Canada a deux langues officielles : le français et l'anglais. Toutefois, l'anglais est la langue officielle du Yukon. Même si vous maîtrisez très bien le français, vous devrez parler, lire et écrire en anglais pour trouver un bon emploi et exécuter les tâches quotidiennes, comme les activités bancaires et le magasinage.

Une bonne connaissance de l'anglais est très importante pour votre avenir au Yukon. La présente section décrit l'importance des compétences linguistiques et la façon de les évaluer, les exigences linguistiques relatives aux emplois au Yukon et les établissements qui offrent des cours de langues.

ÉTAPE 1 - COMPRENDRE L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Bon nombre de personnes ayant immigré au Yukon constatent qu'elles ont besoin d'améliorer leurs compétences linguistiques.

Même si vous parlez bien l'anglais, vous pourriez avoir de la difficulté à comprendre les autres et à vous faire comprendre au Yukon en raison des divers accents, du débit de parole rapide, de l'utilisation des expressions et des conventions liées à la communication dans les milieux de travail canadiens.

Il est important de bien connaître l'anglais pour nombre de raisons, notamment :

- trouver un emploi correspondant à vos compétences et à votre expérience;
- faire des études ou suivre une formation postsecondaires;
- aider vos enfants à faire leurs travaux scolaires;
- rencontrer des gens et communiquer avec eux;
- satisfaire aux exigences linguistiques pour l'attribution de la citoyenneté.

Faites des démarches pour améliorer votre connaissance de l'anglais avant ou tout de suite après votre arrivée au Yukon.

Si vous parlez déjà très bien l'anglais, vous devriez songer à apprendre le français. Il faut du temps, de l'énergie et de la détermination pour améliorer vos compétences linguistiques, mais dans de nombreuses régions du pays, la capacité de parler le français et l'anglais est un atout majeur lorsqu'on cherche du travail ou qu'on veut participer pleinement à la société canadienne.



Section B Améliorer votre français et votre anglais

ÉTAPE 2 - QUELLES SONT LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR VOTRE EMPLOI?

Informez-vous sur les compétences linguistiques requises pour l'emploi que vous désirez obtenir au Canada en créant un rapport [Guichet emplois](#), puis lisez la section Éducation et exigences d'emploi. La section compétences essentielles - lecture, utilisation de documents, écriture et communication orale - définit clairement les exigences associées à votre emploi.

Si vous ne connaissez pas les exigences linguistiques associées à l'emploi que vous désirez obtenir, communiquez avec l'un des organismes de réglementation ou des autorités en matière d'apprentissage énumérés à l'étape 3 de la section C, ou visitez leur site Web.



Compétences linguistiques requises pour l'emploi que je désire obtenir :

ÉTAPE 3 - ÉVALUER VOS COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Avant de venir au Yukon, évaluez votre connaissance du français ou de l'anglais en passant un test d'auto-évaluation linguistique en ligne sur le site Web des [Niveaux de compétence linguistique canadiens](#).

Aide

Tous les membres de votre famille qui vous accompagneront au Canada devraient passer leur propre test d'évaluation linguistique.



Mon niveau linguistique :



Points que je dois améliorer :

Section B Améliorer votre français et votre anglais

ÉTAPE 4 - OBTENIR UNE PREUVE DE VOS COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Il se peut que vous deviez fournir une preuve de votre niveau de compétence en français ou en anglais lorsque vous présentez une demande :

- d'emploi;
- de permis auprès d'un organisme de réglementation ou d'une autorité en matière d'apprentissage;
- d'inscription à un collège ou à une université.

Vérifiez toujours si un type particulier de preuve est exigé.

Certains certificats de compétence linguistique sont reconnus partout et peuvent être utilisés dans différentes situations. Ils sont fondés sur des tests normalisés de connaissance linguistique offerts par des organismes indépendants et non par le gouvernement du Canada. Vous pouvez passer ces tests à divers endroits au Canada et, dans bien des cas, dans d'autres pays.

Certains des tests de la langue française et des certificats en français les plus reconnus sont les suivants :

- [Test d'évaluation de français \(TEF\)](#)
- [Diplôme d'études en langue française \(DELF\)](#)

Certains des tests de la langue anglaise et des certificats en anglais les plus reconnus sont les suivants :

- [Système international de tests de la langue anglaise \(IELTS\)](#)
- [Programme canadien d'évaluation du niveau de compétence en anglais \(CELP\)](#)
- [Test of English as a Foreign Language \(TOEFL - souvent exigé par les collèges et les universités\)](#)

Quels résultats d'évaluation linguistique sont nécessaires?

Type de preuve exigé :

Où puis-je passer une évaluation?



Section B Améliorer votre français et votre anglais

ÉTAPE 5 - TROUVER DE LA FORMATION LINGUISTIQUE

Si les résultats de votre test de compétence linguistique indiquent que vous ou les membres de votre famille devez améliorer vos compétences en français ou en anglais, établissez un plan à cette fin.

Avant de venir au Yukon

- ✓ Inscrivez-vous à une école de formation linguistique locale ou prenez des leçons auprès d'un tuteur.
- ✓ Achetez et utilisez des cahiers d'exercices ou des logiciels de compétences linguistiques.

Après votre arrivée au Yukon

Vous pouvez suivre des cours de langue gratuits payés par le gouvernement. Des cours de langue financés par les gouvernements fédéral et provinciaux sont offerts à Whitehorse.

Le Centre multiculturel du Yukon (CMY) offre différents cours d'anglais langue seconde (ALS). Les cours d'ALS offerts vont du niveau débutant au niveau 5 des Canadian Language Benchmark (CLB). Le CMY offre aussi des cours de grammaire anglaise pour tous les niveaux, y compris pour les niveaux 8 et supérieurs. Le CMY s'occupe de l'évaluation du niveau d'anglais des personnes qui veulent y suivre un cours.

Pour vous inscrire aux cours ou pour prendre rendez-vous pour une évaluation :

[Centre multiculturel du Yukon](#)
202, rue Strickland - Bureau C
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2J8
Téléphone : 867-667-6205
Courriel : info@mcyukon.com

Le Yukon College offre un programme de cours de langue de niveau avancé (Enhanced Language Training –ELT) à temps plein. Ce programme est conçu pour améliorer le niveau de langue et l'employabilité des

participants. L'objectif principal est d'aider les participants à trouver et obtenir un emploi qui correspond à leurs compétences et à leur expérience.

Le Yukon College offre également des cours d'ALS de niveaux intermédiaire et avancé par l'entremise de son partenaire, l'Association franco-yukonnaise. Il faut acquitter des frais de scolarité. Pour participer au programme, les personnes intéressées doivent passer un Test de classement selon les niveaux de compétence linguistique canadiens au Yukon College.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Yukon College, veuillez communiquer avec :

[Yukon College](#)
500, College Drive
C.P. 2799
Téléphone : 867-668-8860 ou
1-800-661-0504 (sans frais)



Notes:

Section B Améliorer votre français et votre anglais

L'Association franco-yukonnaise a un centre d'enseignement du français aux adultes. Tous les niveaux d'enseignement sont offerts, de débutant à avancé. Il faut acquitter des frais de scolarité pour participer à ce programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'Association franco-yukonnaise, veuillez communiquer avec :

[Association franco-yukonnaise](#)

302, rue Strickland

Téléphone : 867-668-2663

Cours de langue gratuits financés par le gouvernement

Afin de vous prévaloir des cours de langue financés par le gouvernement fédéral, vous devez d'abord faire évaluer officiellement vos compétences linguistiques actuelles. Pour cela, cherchez un centre d'évaluation linguistique près de chez vous sur le site Web [Services pour les nouveaux arrivants](#) du gouvernement du Canada ou téléphonez à Citoyenneté et Immigration Canada au 1-888-242-2100. Une fois l'évaluation terminée, le personnel vous aidera à choisir le cours de langue qui vous convient le mieux.

Au Yukon, la plupart des nouveaux arrivants qui sont résidents permanents ont droit aux cours de langue gratuits financés par le gouvernement. Ces programmes linguistiques offrent plusieurs avantages :

- Les cours sont donnés par des formateurs qualifiés.
- Ils sont souvent offerts en classe à un petit groupe d'adultes ou à distance (sur Internet ou au moyen de documents imprimés envoyés par la poste à votre domicile).
- Les cours se donnent à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir ou les fins de semaine.
- Ils offrent une formation linguistique et des renseignements qui faciliteront votre adaptation à la vie canadienne.
- Certains programmes peuvent offrir un financement pour couvrir les frais de garde d'enfants pendant vos études et le coût du transport pour aller à vos cours et en revenir. Des services de garderie sont parfois offerts sur place.

Différents types de cours de langue sont offerts :

- Cours de langue généraux à plusieurs niveaux.
- Cours permettant d'acquérir des connaissances linguistiques poussées et des compétences adaptées au milieu de travail.
- Cours permettant d'acquérir des capacités de lecture et d'écriture ainsi que des compétences linguistiques (pour les personnes qui ont de la difficulté à lire et à écrire dans n'importe quelle langue).
- Cours pour les personnes ayant des besoins spéciaux.
- Des cours de français et d'anglais sont offerts au primaire et au secondaire (voir l'étape 4 de la section A).
- Des cours de français et d'anglais sont offerts au primaire et au secondaire (voir l'étape 4 de la section A).



Section C Trouver un emploi au Yukon

INTRODUCTION

Cette section vous aidera à comprendre tout ce que vous devez faire pour obtenir un emploi au Yukon. Elle vous propose des étapes essentielles qui vous aideront à apprendre comment trouver et obtenir l'emploi que vous voulez au Yukon. Ce processus exige du temps, mais le fait de compléter chacune des tâches ci-dessous le plus exhaustivement possible vous donnera, à vous et à votre famille, les meilleures chances de réaliser vos plans de carrière.

Vous aurez peut-être besoin d'une expérience professionnelle canadienne

Les employeurs canadiens, qui souvent ne savent pas comment évaluer l'éducation et l'expérience professionnelle acquises dans d'autres pays, pourraient exiger ou préférer que vous ayez une expérience professionnelle au Canada. L'acquisition de cette expérience est l'un des plus grands défis que doivent relever les nouveaux arrivants.

Rencontrer des gens, obtenir des conseils, faire du réseautage et du bénévolat sont de

REMARQUE : Veuillez noter que le fait d'avoir été accepté pour admission au Canada ne vous garantit pas un emploi au Canada dans votre profession de prédilection ou dans toute autre profession. Ce guide n'est lié à aucun processus d'immigration ou de demande de visa précédant la venue au Canada, mais son utilisation vous permettra de tirer le maximum de votre expérience et de vos études au Yukon.

bons moyens de relever ce défi, mais l'obtention de votre premier emploi au Canada pourrait tout de même prendre du temps. Pour remplir cette section, il faut d'abord créer votre rapport Travailler au Canada à l'aide de l'outil [Guichet emplois](#) et sélectionner un endroit au Yukon.

Pour en savoir plus sur les normes du travail, le salaire minimum, les congés fériés, la santé et la sécurité au travail, l'égalité en milieu de travail, la lutte contre le racisme au travail et les lois du Yukon contre la discrimination, consultez le [site Web Normes d'emploi](#) du gouvernement du Yukon.

ÉTAPE 1 - PROFESSION

Le fait de connaître le nom de l'emploi (la profession) recherché au Canada peut vous aider à éviter qu'il y ait confusion lors de vos communications avec les employeurs. Pour vous aider, [Guichet emplois](#) offre des descriptions d'emploi ainsi que d'autres noms et titres d'emplois au sein de votre groupe professionnel.

Ce groupe professionnel comporte les titres de professions pertinentes qui suivent :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 2 - VÉRIFIER SI VOTRE PROFESSION EST RÉGLEMENTÉE

Il existe deux types de professions au Canada :

- les professions réglementées (y compris les métiers);
- les professions non réglementées.

Passez en revue la section Éducation et exigences d'emploi de votre rapport [Guichet emplois](#) et choisissez l'une des options suivantes :

- A) Au Yukon, ma profession est **RÉGLEMENTÉE** et j'ai besoin d'un permis ou d'un certificat d'agrément avant de pouvoir commencer à y travailler.
- B) Au Yukon, ma profession est **NON RÉGLEMENTÉE**.

REMARQUE : Si vous répondez B, passez les étapes 3 à 5 et rendez-vous directement à l'étape 6.

ÉTAPE 3 - TROUVER QUI EST RESPONSABLE DE LA RÉGLEMENTATION

Passez en revue la section Éducation et exigences d'emploi de votre rapport Guichet emplois et prenez en note le nom et les coordonnées de l'organisme de réglementation ou de l'autorité en matière de formation d'apprenti pour l'emploi choisi. Cet organisme dispose de renseignements à propos de l'obtention du permis ou du certificat d'agrément dont vous aurez besoin au Yukon pour exercer cet emploi. Inscrivez ici le nom et les coordonnées de l'organisme (des organismes) qui réglemente votre profession, ainsi que l'adresse du site Web.

Une liste complète des professions réglementées au Yukon est disponible sur le site Web [Reconnaissance des qualifications étrangères](#) du gouvernement du Yukon.

Help

Si vous souhaitez travailler dans une profession réglementée et utiliser un titre réglementé, vous devez obtenir un permis d'exercer ou une attestation ou être autorisé par l'organisme de réglementation de votre profession au Yukon.

Environ 20 % des emplois au Canada relèvent des professions réglementées. Chaque profession réglementée établit ses propres exigences pour l'obtention d'un permis d'exercer ou d'une attestation, habituellement auprès de l'organisme de réglementation ou l'association professionnelle de la province ou du territoire. Ces emplois sont réglementés afin de protéger la santé et la sécurité publiques et de s'assurer que les professionnels répondent aux normes requises en matière de pratique et de compétences.

Si votre profession n'est pas réglementée, les employeurs souhaiteront connaître vos compétences, votre éducation et votre expérience professionnelle afin de décider si vous convenez pour le poste. Ces renseignements peuvent être résumés dans un curriculum vitae (CV). Les employeurs seront également intéressés par l'équivalence canadienne des diplômes que vous avez obtenus à l'étranger.

Un organisme provincial d'évaluation des titres de compétence peut évaluer vos diplômes moyennant des frais. Veuillez vérifier auprès de votre organisme de réglementation ou employeur s'il est nécessaire d'obtenir une évaluation des diplômes.

Aide

Les professions réglementées sont aussi appelées métiers spécialisés ou métiers d'apprentissage.

Les conditions d'octroi du permis peuvent différer d'une province ou d'un territoire à l'autre. Si vous prévoyez déménager au Yukon et avez obtenu un permis dans une autre province ou un autre territoire du Canada, comparez les conditions d'obtention d'un permis afin de vous assurer que votre permis vous permettra de travailler au Yukon.

Dans certaines professions réglementées, vous pouvez travailler dans le domaine, mais ne pouvez pas utiliser le titre réglementé. Par exemple, il est possible de travailler en comptabilité ou en finance, mais pour utiliser un titre réglementé, il faut être membre de l'un des organismes qui réglementent les comptables au Canada.

Les organismes de réglementation ne sont pas des syndicats ou des sociétés techniques pour les membres d'une profession donnée. Ils ne sont pas non plus des agences de placement. Ils existent principalement pour protéger le public contre la pratique dangereuse d'une profession.





Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 4 - VÉRIFIER SI VOUS ALLEZ DEVOIR OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AGRÉMENT

Consultez la section Éducation et exigences d'emploi de votre rapport Guichet emplois et passez en revue les exigences relatives au permis ou au certificat d'agrément pour cette profession. (Si les étapes pour obtenir le permis ne sont pas énumérées dans votre rapport, consultez le [site Web sur la reconnaissance des qualifications étrangères](#) du gouvernement du Yukon.) Dressez la liste des conditions d'octroi du permis ou du certificat d'agrément pour la profession envisagée au Yukon et notez si vous disposez ou non des qualifications nécessaires, ou encore si vous avez besoin de plus d'information.

	Je dispose des qualifications nécessaires	Je ne dispose pas des qualifications nécessaires	J'ai besoin de renseignements supplémentaires
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REMARQUE : Si vous ne trouvez pas les étapes à suivre pour obtenir le permis ou le certificat d'agrément dans votre rapport Guichet emplois ou sur le site Web de votre organisme de réglementation, communiquez directement avec l'organisme.

ÉTAPE 5 - OBTENIR LE PERMIS OU LE CERTIFICAT D'AGRÉMENT

Comparez vos qualifications aux conditions d'octroi du permis ou d'agrément pour la profession envisagée au Yukon.

Voyez s'il existe des [faits concernant les professions](#) sur votre profession. Vous y apprendrez ce que vous pouvez faire en attendant de venir au Canada, vous serez guidé dans le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers et vous aurez un aperçu des exigences générales auxquelles vous devez répondre pour travailler dans votre profession au Canada.



Notez les renseignements pertinents sur les examens que vous devrez passer :

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 5 - SUITE

Planifiez les démarches qu'il vous faudra effectuer pour remplir les conditions d'octroi du permis ou d'agrément afin d'exercer la profession envisagée au Yukon. Pour chaque examen que vous devez passer, notez :

Aide

Vous devrez peut-être reprendre les études et suivre d'autres cours afin d'obtenir un permis pour exercer votre profession.

Vous pouvez visiter le [site Web sur la reconnaissance des qualifications étrangères](#) du gouvernement du Yukon pour obtenir des coordonnées.



Ce que vous devez avoir (ou faire) pour être admissible à l'examen :



Comment vous préparer à l'examen :

Les dates et les endroits où vous pouvez passer l'examen :

Endroit	Dates

Pour chacune des exigences auxquelles vous ne répondez pas :



Dressez la liste des démarches que vous devez effectuer pour remplir la condition :



Notez en détail quand et comment vous remplirez la condition :



Section C Trouver un emploi au Yukon

Évaluez combien il en coûtera et combien de temps il vous faudra pour remplir chacune des conditions :

	Coût	Durée
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Établissez un échéancier présentant l'ordre des démarches à accomplir :

	Démarche	Échéance
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____

ÉTAPE 6 - FONCTIONS PRINCIPALES

Passez en revue les fonctions principales de votre rapport Guichet emplois et dressez la liste des fonctions principales pour la profession envisagée au Yukon.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 7 - COMPÉTENCES ET EXIGENCES D'EMPLOI

Passez en revue la section Éducation et exigences d'emploi de votre rapport Guichet emplois et dressez la liste des exigences pour cette profession. Indiquez ci-dessous les principales exigences et notez si vous disposez ou non des qualifications nécessaires, ou encore si vous avez besoin de plus d'information.

	Je dispose des qualifications nécessaires	Je ne dispose pas des qualifications nécessaires	J'ai besoin de renseignements supplémentaires
Exigences/conditions d'emploi			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conditions d'emploi au niveau local			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétences requises			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres renseignements			
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REMARQUE : Les renseignements sur les exigences en matière d'emploi pour une profession donnée peuvent changer ou n'être pas toujours disponibles. Veuillez consulter régulièrement Guichet emplois pour obtenir les renseignements les plus à jour.



Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 8 - SALAIRE

Passez en revue la section Salaire de votre rapport Guichet emplois et prenez en note le salaire horaire type pour cette profession au Yukon.

Il serait également pertinent d'en apprendre davantage sur les normes et les lois du travail en vigueur au Canada en consultant le site Web [Travail](#) du gouvernement du Canada.

Ville ou région	Salaire horaire
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

ÉTAPE 9 - APERÇU ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Passez en revue la section Perspectives de votre rapport Guichet emplois pour découvrir vos perspectives quant à différents emplois, dans un endroit en particulier ou partout au Canada.



Notes

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 10 - POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Dressez la liste des employeurs éventuels :

- Visitez le site Web [Yuwin](#);
- effectuez une recherche dans la section Offres d'emploi des journaux locaux : le [Yukon News](#), le [Whitehorse Star](#) et [l'Aurore Boréale](#) (en français). Veuillez prendre note que vous devez acheter un journal local pour consulter toutes les annonces. La consultation en ligne n'affiche que les annonces payées;
- Passez en revue la section Emplois de votre rapport Guichet emplois, où vous trouverez les possibilités d'emploi figurant actuellement;
- Consultez la page [Chercher un emploi](#) du site Web de Service Canada pour vous aider à trouver un emploi au Canada, à rédiger votre curriculum vitae, à choisir une carrière et à évaluer vos compétences;
- Effectuez une recherche dans Internet à partir du mot « emplois » et du nom de la ville ou de la collectivité où vous voulez vivre;
- Effectuez du réseautage social. Le réseautage est la façon de chercher du travail sur le marché caché du travail du Canada. Il s'agit d'une façon efficace de dire à de nombreuses personnes que vous cherchez du travail. Apprenez comment sur la page [Accéder au marché caché](#) de l'emploi du site Service Canada;
- Cherchez des [employeurs potentiels](#);
- Renseignez-vous sur les [100 meilleurs employeurs du Canada](#);
- Consultez d'autres ressources de recherche d'emploi en ligne affichées sur la page [Guichet emplois du site Service Canada](#).

Aide

Les programmes de préparation à l'emploi peuvent vous aider à vous préparer au processus d'obtention d'un permis d'exercer ou de l'agrément et à le mener avec succès. Ils peuvent aussi faciliter votre intégration au marché du travail canadien.

Les programmes de préparation à l'emploi offrent différents services, notamment l'évaluation de votre formation et de vos compétences, des cours, une expérience pratique ou en milieu de travail, une préparation à passer un examen en vue de l'obtention d'un permis d'exercer ou d'une attestation, une formation linguistique adaptée à votre profession ou métier, des plans d'action et d'apprentissage individuels pour vous aider à déterminer la formation dont vous avez besoin.

Communiquez avec l'association professionnelle ou l'organisme de réglementation de votre profession, ou avec une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#) pour connaître les programmes disponibles dans la région où vous prévoyez vivre. Vous pouvez aussi trouver un employeur éventuel en vous informant auprès d'une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#) à propos des séances de formation ou des ateliers en « recherche d'emploi » ou en demandant des renseignements au Centre Service Canada de votre collectivité. Pour trouver les noms et coordonnées d'agences offrant des services d'aide à l'établissement, effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « organismes canadiens d'aide aux immigrants ».



Section C Trouver un emploi au Yukon

REMARQUE : Vous aurez davantage de perspectives d'emploi si vous envisagez un plus grand éventail de professions. Vos compétences sont transférables dans d'autres professions et secteurs auxquels vous n'avez peut-être pas songé. Voir l'étape 13 pour de plus amples renseignements.

Inscrivez les possibilités d'emploi ci-dessous :

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées

Français Anglais Bilingue

Coordonnées

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées

Français Anglais Bilingue

Coordonnées

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 10 - SUITE

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées

Français Anglais Bilingue

Coordonnées

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées

Français Anglais Bilingue

Coordonnées



Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 10 - SUITE

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées

Français Anglais Bilingue

Coordonnées

Employeur éventuel

Titre du poste

Salaire

Lieu

Compétences requises

Langues demandées

Français Anglais Bilingue

Coordonnées

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 11 - RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉDUCATION PERMANENTE ET LA FORMATION

Une formation formelle dans le domaine qui vous intéresse peut vous aider à trouver du travail. Songez à reprendre les études pour obtenir un diplôme ou un certificat, à poursuivre vos études ou à suivre un programme de formation. Vous pourriez également examiner les possibilités de poursuivre vos études dans un autre domaine que celui où vous avez l'intention de travailler quand vous arriverez au Yukon.

Il existe plusieurs façons de chercher les possibilités d'éducation permanente et de formation qui s'offrent à vous au Canada afin d'acquérir les qualifications nécessaires pour exercer votre profession de prédilection au Yukon.

- Passez en revue la section Éducation et exigences d'emploi de votre rapport Guichet emplois;
- Pour les professions réglementées, la section Éducation et exigences d'emploi de votre rapport comporte de l'information sur les études requises ainsi que des liens vers les sites Web des organismes de réglementation et des secrétariats d'apprentissage, où vous pourrez trouver de plus amples renseignements. Une liste des professions réglementées est disponible sur le [site Web sur la reconnaissance des qualifications étrangères](#) du gouvernement du Yukon.
- Consultez le site Web [Formation et carrières](#) du gouvernement du Canada;
- Consultez le [site Web Formation des apprentis et qualifications professionnelles des ouvriers](#) du gouvernement du Yukon.

Nom du programme

Organisme

Coordonnées

Coût

Nom du programme

Organisme

Coordonnées

Coût



Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 12 - AUTRES POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Si vous prévoyez exercer une profession réglementée, il pourrait vous falloir un certain temps pour accomplir toutes les démarches que vous avez définies aux étapes 4 et 5. Entre-temps, vous pouvez vous renseigner sur d'autres types d'emplois afin d'avoir plus d'options pour travailler au Yukon. Ces emplois de substitution peuvent ou non être liés à votre emploi actuel ou à vos compétences et votre éducation.

Comme il faut du temps pour obtenir un permis d'exercer dans votre profession, vous devrez peut-être occuper un emploi qui ne se situe pas dans votre profession, mais qui y est lié, en attendant l'obtention de votre permis d'exercer. Le fait d'occuper un emploi connexe vous donnera l'occasion :

- de gagner de l'argent pendant que vos titres de compétences sont en cours d'évaluation;
- d'utiliser vos connaissances et compétences;
- d'apprendre le jargon professionnel;
- d'acquérir une expérience professionnelle canadienne;
- d'établir des liens et un réseau avec d'autres professionnels.

Vous pouvez décider d'exercer un autre emploi ou, si le travail de substitution est lié à votre emploi actuel, vous pouvez utiliser cette expérience pour vous aider à obtenir un permis d'exercer dans votre profession initiale.

Comment?

- Passez en revue les renseignements de la section Emplois de votre rapport Guichet emplois et la section [Emplois de substitution](#) du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers.
- Si vous prévoyez exercer une profession réglementée, il serait pertinent de communiquer avec les organismes dont vous avez dressé la liste à l'étape 3 pour leur demander conseil.
- Dressez une liste d'autres professions pour lesquelles vous pourriez posséder les qualifications requises ou que vous souhaiteriez exercer, puis créez d'autres rapports Guichet emplois en ligne pour savoir si ces professions sont réglementées ou non.
- Si vous êtes déjà au Yukon, communiquez avec une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#).

Aide

Le Centre Service Canada de Whitehorse agit comme intermédiaire pour la prestation des services de ministères et organismes fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et d'organisations communautaires. On peut notamment y présenter une demande d'assurance emploi, de passeport ou de numéro d'assurance sociale.



Autres possibilités d'emploi :

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 13 - EMPLOIS NON LIÉS À VOTRE DOMAINE

Vous pourriez envisager d'exercer un emploi qui n'est pas lié à votre profession :

- si vous êtes intéressé par un changement de carrière;
- s'il n'existe pas de possibilité d'emploi dans votre profession;
- si vous devez trouver n'importe quel emploi immédiatement;
- si vos titres de compétences ne répondent pas aux normes du Yukon ou s'il vous fallait trop de temps, d'efforts et d'argent pour répondre à ces normes.

Comment?

- Dressez une liste d'autres emplois NON liés à votre domaine et pour lesquels vous auriez les qualifications requises, puis créez d'autres rapports Guichet emplois pour savoir si ces professions sont réglementées ou non.
- Si vous êtes au Canada, vous pouvez aussi communiquer avec le Centre Service Canada de Whitehorse.
- De plus, vous pouvez trouver d'autres ressources à consulter dans votre rapport Guichet emplois.

Aide

Si votre profession est réglementée, il pourrait vous falloir beaucoup de temps pour obtenir votre permis ou votre certificat d'agrément si vous avez été formé à l'extérieur du Canada. Vous voudrez peut-être exercer une profession non réglementée dans votre domaine pour commencer. Ce pourrait être une bonne façon de mettre à profit vos compétences et d'acquérir de l'expérience de travail au Canada.



Autres possibilités d'emploi :



Notes :



Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 14 - DÉMARCHES

Planifiez les démarches qu'il vous faut effectuer afin de pouvoir exercer cette profession envisagée dans la ville ou la collectivité que vous avez choisie.

Comment?

- Utilisez les renseignements de l'étape 7 afin de déterminer les démarches à accomplir pour chaque exigence que vous ne remplissez pas ou pour laquelle vous devez améliorer vos qualifications.

Évaluez combien d'argent et de temps il vous faudra pour satisfaire à chacune des exigences.

	Exigence	Coût	Durée
1.	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____

Établissez un échéancier présentant l'ordre des démarches à accomplir :

	Démarche	Échéance
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____



Autres emplois possibles :

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 15 - PRÉPARATION D'UN CURRICULUM VITÆ ET D'UNE LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

Au Canada, un curriculum vitæ (CV) est un outil important dans le processus de recherche d'emploi. Le curriculum vitæ et la lettre d'accompagnement indiquent à l'employeur qui vous êtes, ce que vous avez fait dans le passé, quelles sont vos compétences acquises et pourquoi vous voulez obtenir cet emploi.

Le style utilisé dans le curriculum vitæ au Canada pourrait être différent du style auquel vous êtes habitué. Par exemple, vous ne devez pas inclure de renseignements personnels comme l'âge, l'état matrimonial, le sexe, la religion, le numéro d'assurance sociale (NAS), l'appartenance politique ou le statut d'immigration. Vous pouvez rédiger un excellent curriculum vitæ pendant que vous êtes encore dans votre pays d'origine. Pour en savoir plus sur la rédaction d'un curriculum vitæ et d'une lettre d'accompagnement, consultez le site [Guichet emplois](#).

Aide

Vous pouvez aussi vous informer auprès d'une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#) à propos des séances de formation, des ateliers ou des services de « rédaction de curriculum vitæ ». Le site [Employment Central](#) offre également des services et des ateliers d'orientation professionnelle et d'aiguillage de carrière ainsi que des tableaux d'affichage d'emplois à l'intention des personnes qui travaillent au maximum 20 heures par semaine.

REMARQUE : Vous devrez créer un compte gratuit assorti d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour avoir accès à la section Concepteur de CV du site Web Guichet emplois.

ÉTAPE 16 - PRÉPARATION À UNE ENTREVUE D'EMPLOI AU YUKON

Une entrevue est une rencontre entre votre employeur éventuel et vous, dans le cadre de laquelle on vous demandera de répondre à des questions prédéterminées. L'employeur convoque souvent en entrevue plusieurs candidats qualifiés pour pourvoir un emploi donné.

Pour en apprendre davantage sur la préparation à une entrevue d'emploi :

- Consultez la section [Se préparer à l'entrevue](#) du site Travailler au Canada;
- Consultez le site Web [Guichet emplois](#) du gouvernement du Canada;
- Consultez le site Web [Emplois](#) du gouvernement du Canada (Commission de la fonction publique du Canada);
- Communiquez avec votre [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#) locale;
- Communiquez avec [Employment Central](#).



Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 17 - BÉNÉVOLAT

Faire du bénévolat signifie rendre un service de son plein gré sans rémunération. Travailler comme bénévole peut vous permettre :

- d'acquérir une expérience de travail au Canada;
- de vous exercer à parler français ou anglais;
- de vous créer un réseau;
- de vous faire des amis et de rencontrer des Canadiens;
- de trouver quelqu'un qui pourra vous servir de référence;
- de montrer aux employeurs éventuels que vous êtes une personne qui travaille fort.

Pour en apprendre davantage sur la façon dont le bénévolat au Yukon peut vous aider à trouver un emploi :

- effectuez une recherche dans Internet à partir du mot « bénévole » et du nom de la ville ou de la collectivité;
- renseignez-vous davantage auprès d'une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#);
- consultez le site Web [Volunteer Yukon](#).



Dressez la liste des occasions de bénévolat au Yukon qui vous intéressent.

Section C Trouver un emploi au Yukon

ÉTAPE 18 - DÉMARRER VOTRE PROPRE ENTREPRISE

Si vous songez à démarrer votre propre entreprise au Yukon, vous aurez besoin d'un plan d'affaires détaillé. Pour en apprendre davantage à propos du démarrage d'une entreprise au Yukon :

- apprenez-en davantage sur l'arrivée au Yukon en tant qu'entrepreneur en consultant le site Web [Programme territorial de candidature à l'immigration pour gens d'affaires](#);
- consultez le site Web multilingue [Investir au Canada](#);
- consultez le site Web [Entreprises Canada](#) du gouvernement du Canada, qui fournit de l'information sur le démarrage d'une entreprise au Canada;
- effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « petite entreprise » et du nom de la ville;
- demandez plus d'information à une [agence offrant des services d'aide à l'établissement](#). Pour trouver les noms et coordonnées d'agences offrant des services d'aide à l'établissement, effectuez une recherche dans Internet à partir des mots « organismes canadiens d'aide aux immigrants ».
- obtenez de l'information et des ressources par l'intermédiaire du [Centre de services du Yukon d'Entreprises Canada](#);
- communiquez avec [dāna Näye Ventures](#) pour obtenir des services financiers et consultatifs pour le développement d'entreprises à l'intention des entrepreneurs et des entreprises du Yukon;
- communiquez avec le ministère du [Développement économique du Yukon](#) qui appuie les possibilités de développement économique, de commerce et d'investissement;
- consultez le site Web [PerLE](#) qui fournit tous les formulaires du gouvernement nécessaires pour démarrer une petite entreprise au Yukon.



Notes:



Section C Trouver un emploi au Yukon

Avant de continuer

- Voulez-vous en savoir davantage sur d'autres professions?
- Voulez-vous en savoir davantage sur les possibilités d'emploi ailleurs au Yukon ou au Canada?

Dans l'affirmative, créez un autre rapport Guichet emplois en modifiant la profession, le lieu ou les deux et remplissez ensuite un autre exemplaire du présent guide. Vous pourrez ainsi utiliser différents rapports et différents guides pour comparer vos options. Par exemple :

- Y a-t-il un endroit où votre profession n'est pas réglementée et où vous n'avez pas besoin de permis avant de commencer à travailler?
- Y a-t-il une ville ou une région où la demande visant les professions correspondant à vos qualifications est plus élevée?

Sinon, passez aux autres sections du guide :

Section D - Documents relatifs au travail

Section E - Éducation, diplômes et attestation

Section D Documents relatifs au travail

INTRODUCTION

Il existe de nombreux documents relatifs à votre éducation et à votre expérience qui aident les organismes de réglementation, les organismes d'évaluation et les employeurs à mieux comprendre les compétences que vous avez acquises à l'étranger. Avant de venir au Yukon, vous pouvez déterminer et rassembler les documents dont vous aurez peut-être besoin après votre arrivée.

Tous les documents que vous pouvez produire et qui prouvent vos acquis en matière d'éducation, votre formation professionnelle et votre expérience professionnelle vous aideront dans votre recherche d'emploi au Yukon. Ils vous aideront, vous et les employeurs potentiels, à avoir une meilleure idée de vos compétences. Lors de la présentation d'une demande de permis d'exercer, d'agrément ou d'autorisation pour une profession réglementée, ces documents sont exigés.

L'expérience acquise à l'étranger ainsi que les études faites à l'étranger ne sont pas toujours directement transférables au Yukon. Cependant, les documents liés au travail aident les organismes de réglementation et les employeurs éventuels à évaluer les qualifications et à comprendre ce qu'elles valent comparativement aux normes canadiennes.

ÉTAPE 1 - VOS TITRES DE COMPÉTENCES

En vous servant du formulaire ci-dessous, dressez la liste de tous les documents attestant vos études et votre expérience de travail qui pourraient aider les organismes du Yukon (organismes de réglementation, organismes d'évaluation, employeurs ou établissements d'enseignement) à comprendre les qualifications que vous avez acquises à l'étranger. Dans le cas d'une profession réglementée, vérifiez les documents énumérés dans la section Permis d'exercice et reconnaissance professionnelle de votre rapport Travailler au Canada.

Les documents dont vous pourriez avoir besoin au Yukon sont notamment :

- les diplômes ou les certificats décernés par une université, un collège, une école secondaire ou une école de métier;
- la description de vos programmes d'études ou les plans de cours; les relevés de notes;
- des lettres d'organismes professionnels et de réglementation;
- les certificats professionnels ou de formation d'apprenti;
- des lettres d'employeurs, des examens du rendement;
- les descriptions de tâches liées aux emplois que vous avez occupés;
- des lettres de recommandation d'anciens employeurs.



Section D Documents relatifs au travail

Liste des documents originaux que vous apporterez. Vérifiez si vous avez l'original de chacun des documents en votre possession ou si vous devez vous le procurer.

	Je l'ai	Je dois l'obtenir
1. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Help

Assurez-vous que les documents sont dans le format demandé par l'organisme. Celui-ci peut demander l'original ou une copie notariée. Il peut également exiger une traduction certifiée conforme.

Liste des documents qui doivent être expédiés directement d'un établissement d'enseignement que vous avez fréquenté à un organisme au Yukon.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Section D Documents relatifs au travail

ÉTAPE 2 - RASSEMBLER VOS DOCUMENTS

Si vous n’êtes pas en possession des documents originaux dont vous avez besoin, communiquez avec les établissements d’enseignement ou autres organismes où vous avez étudié ou travaillé et demandez-leur de vous faire parvenir les documents directement. Notez ci-dessous le déroulement du processus.

REMARQUE : Faites ces démarches lorsque vous êtes encore dans votre pays d’origine.

Document	Confirmation d’envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Demandé à		
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document	Confirmation d’envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Demandé à		
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>



Section D Documents relatifs au travail

ÉTAPE 3 - ACHEMINER DES DOCUMENTS DIRECTEMENT AU CANADA

Chaque établissement d'enseignement, organisme de réglementation et autre organisme au Canada établit ses propres règles relativement à l'acheminement de documents. Certains demandent que les documents leur soient envoyés directement. Le cas échéant, communiquez avec votre établissement d'enseignement, organisme de réglementation et autre organisme pertinent avant de partir pour le Canada et demandez-leur d'envoyer vos documents directement à l'organisme au Canada. Notez ci-dessous le déroulement du processus.

Aide

Dans certains cas, l'organisme de réglementation, l'employeur, l'organisme d'évaluation ou l'établissement d'enseignement peut exiger que les documents officiels soient envoyés directement par les écoles ou autres organismes au Canada. Avant de partir pour le Yukon, vérifiez auprès de l'organisme concerné quelles sont ses exigences. Consultez le [site Web sur la reconnaissance des qualifications étrangères](#) du gouvernement du Yukon pour obtenir plus d'information.

Document	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>
Demandé à		
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>
Envoyé à		
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Document	Confirmation d'envoi	Reçu
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>
Demandé à		
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>
Envoyé à		
_____	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

Section D Documents relatifs au travail

ÉTAPE 4 - FAIRE TRADUIRE DES DOCUMENTS

Vous devrez peut-être faire traduire vos documents en anglais, en français ou dans les deux langues. Consultez le site Web ou communiquez avec l'organisme de réglementation ou l'autorité en matière d'apprentissage pour connaître les exigences en matière de traduction, et savoir entre autres :

- si vous devez faire appel à un service de traduction agréé (le cas échéant, vous devrez payer pour la traduction);
- si les documents originaux sont obligatoires ou si vous devez faire certifier les copies par un notaire;
- si des traductions certifiées sont exigées.

Notez le déroulement du processus au moyen du tableau ci-dessous.

Documents devant être traduits en anglais

1.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
4.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Documents devant être traduits en français

1.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
4.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Aide

Veillez à ce que les documents soient traduits par un service de traduction qualifié. Pour trouver un service de traduction qualifié, consultez le [site Web sur la reconnaissance des qualifications étrangères](#) du gouvernement du Yukon.

La plupart des documents que vous apporterez devront être présentés en français ou en anglais. Vous devrez acquitter le coût de la traduction le cas échéant.

Envoyé à la traduction	Traduction reçue
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Envoyé à la traduction	Traduction reçue
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



Section D Documents relatifs au travail



Service de traduction utilisé :

ÉTAPE 5 - DOCUMENTS MANQUANTS

Si vous ne pouvez pas obtenir les documents qui attestent vos études, vos compétences et votre expérience, communiquez avec les organismes dont vous avez dressé la liste à l'étape 3 de la section C et demandez-leur comment procéder.

Section E Éducation, diplômes et attestations

INTRODUCTION

L'éducation est un atout dans la recherche d'un emploi au Yukon, mais il se peut que vos études ne soient pas automatiquement reconnues au Yukon. Il est donc important que vous soyez en mesure de fournir des preuves de votre scolarité et de vos titres de compétences scolaires. Le fait de bien comprendre les équivalences scolaires entre votre pays d'origine et le Canada vous permettra aussi de comprendre le genre d'emplois que vous pourriez obtenir au Yukon.

ÉTAPE 1 - ÉQUIVALENTS CANADIENS À LA FORMATION ACQUISE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Si vous souhaitez poursuivre vos études au Canada, il y a plus de 200 établissements d'enseignement postsecondaire accrédités qui permettent d'évaluer les diplômes universitaires aux fins de l'inscription dans leur établissement.

Si vous voulez savoir en quoi vos diplômes se comparent à un programme d'éducation au Yukon, vous pouvez faire évaluer votre éducation dans l'un des [organismes d'évaluation](#) approuvés du Canada. Ils compareront vos diplômes avec les formations similaires du système canadien d'enseignement postsecondaire.

Ce que vous pouvez faire :

Aux fins de l'éducation :

- Communiquez avec l'établissement d'enseignement postsecondaire où vous souhaitez vous inscrire au Canada pour savoir quel genre d'évaluation il exige et accepte.
- Communiquez avec l'organisme d'évaluation recommandé par l'école où vous souhaitez vous inscrire, au besoin.

Aux fins du travail :

- Si vous voulez travailler dans une profession ou un métier réglementé, communiquez avec l'organisme de réglementation pour savoir si vous avez besoin de faire ce genre d'évaluation et à quel organisme d'évaluation vous devez vous adresser.
- Si vous n'avez pas besoin de faire évaluer vos diplômes dans le cadre de la procédure d'obtention d'un permis d'exercer, envisagez tout de même de faire une évaluation par un [organisme d'évaluation](#) approuvé. Cette évaluation peut être utile pour aider les employeurs à connaître vos compétences.

Coordonnées : _____

Veuillez prendre note du type d'évaluation nécessaire : _____

Inscrivez le coût approximatif de l'évaluation : _____

Inscrivez le temps nécessaire à l'évaluation : _____





Section E Éducation, diplômes et attestations

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le [Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux](#). Il aide les professionnels, les employeurs et les organismes en matière de reconnaissance des titres de compétences étrangers et d'évaluation des diplômes et des compétences au Canada. Vous pouvez également consulter le [site Web sur la reconnaissance des qualifications étrangères](#) du gouvernement du Yukon.

ÉTAPE 2 - ÉVALUATION DE VOS DIPLÔMES

Si vous faites évaluer vos diplômes, notez ci-dessous le déroulement du processus.

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Reçu

Oui Non

Oui Non

Reçu _____

Coût de l'évaluation _____

Paiement fait?

Oui Non

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Reçu

Oui Non

Oui Non

Reçu _____

Coût de l'évaluation _____

Paiement fait?

Oui Non

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Reçu

Oui Non

Oui Non

Reçu _____

Coût de l'évaluation _____

Paiement fait?

Oui Non

Section E Éducation, diplômes et attestations

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Oui Non

Reçu

Oui Non

Reçu _____

Coût de l'évaluation _____

Paiement fait?

Oui Non

Document requis _____

Envoyé à _____

Confirmation d'envoi

Oui Non

Reçu

Oui Non

Reçu _____

Coût de l'évaluation _____

Paiement fait?

Oui Non

ÉTAPE 3 - POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION PERMANENTE OU DE FORMATION DANS VOTRE DOMAINE

Une fois que vous aurez reçu votre évaluation, vous serez en mesure de déterminer si vous avez besoin de mettre à niveau vos compétences ou votre instruction pour la profession que vous envisagez. Si tel est le cas, vous devrez trouver un programme d'études dans un établissement d'enseignement où vous pourrez obtenir la formation requise, près de l'endroit où vous prévoyez vivre. Les [agences offrant des services d'aide à l'établissement](#) peuvent vous orienter vers des organismes qui offrent des services d'orientation professionnelle. Passez en revue les possibilités d'éducation permanente et de formation que vous avez cernées à l'étape 11 de la section C.



Notes:



Section E Éducation, diplômes et attestations

ÉTAPE 4 - AUTRES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION OU DE FORMATION

Une formation formelle dans le domaine qui vous intéresse peut vous aider à trouver du travail. Songez à reprendre les études pour obtenir un diplôme ou un certificat, à poursuivre vos études ou à suivre un programme de formation. Vous pourriez également examiner les possibilités de poursuivre vos études dans un autre domaine que celui où vous avez l'intention de travailler quand vous arriverez au Yukon.

Voici quelques façons de vous renseigner sur la formation continue et les possibilités de formation qui s'offrent à vous au Canada afin de vous aider à vous qualifier pour le travail que vous visez :

- Recherchez votre profession dans [Guichet emplois](#). La section Éducation et exigences d'emploi du rapport dresse la liste des établissements d'enseignement où vous pourrez vous inscrire pour suivre la formation dont vous avez besoin pour exercer cette profession et fournit des liens vers des ressources de planification d'études et de carrière.
- Passez en revue la section Éducation et exigences d'emploi de votre rapport. Elle comporte des renseignements sur les études nécessaires, ainsi que des liens vers les sites Web des organismes de réglementation et des autorités en matière d'apprentissage, où vous pourrez trouver plus d'information.
- Consultez le site Web [Formation et carrières](#) du gouvernement du Canada.
- Consultez le site Web du [programme du Sceau rouge](#) pour en apprendre davantage sur les 49 métiers spécialisés du Canada (par exemple : soudeur, briqueteur, coiffeur styliste, carreleur, etc.).

Vous pouvez en apprendre plus sur les universités et les collèges du Canada en consultant le site Web ou en communiquant avec les établissements suivants si vous envisagez de poursuivre vos études au Canada

- [Association des collèges communautaires du Canada](#)
- [Association des universités et collèges du Canada](#)
- [Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux](#)

Les citoyens et les résidents permanents du Canada peuvent être admissibles pour faire une demande de [subvention ou de prêt d'études](#). L'admissibilité dépend du type de cours que vous voulez prendre et de la province ou du territoire où vous vivez.

Section E **Éducation, diplômes et attestations**

Notez ci-dessous les établissements d'enseignement et les programmes qui vous intéressent :

Établissement

Endroit

Programme

Coordonnées

Coût

Établissement

Endroit

Programme

Coordonnées

Coût

Établissement

Endroit

Programme

Coordonnées

Coût

Établissement

Endroit

Programme

Coordonnées

Coût



Mes liens importants

Ressources du gouvernement du Yukon

Services aux collectivités

- [Services aux consommateurs](#)
- [Normes d'emploi](#)
- [Bureau des véhicules automobiles](#)

Éducation

- [Formation des apprentis et qualifications professionnelles des ouvriers](#)
- [Immigration](#)
- [Programme de reconnaissance des qualifications étrangères](#)
- [Direction des écoles publiques](#) (en anglais seulement)
- [Aide financière aux étudiants](#)

Développement économique

- [Programme territorial de candidature à l'immigration pour gens d'affaires](#)

[Ministère du Conseil exécutif](#)

[Finances](#)

[Santé et Affaires sociales](#)

[Agents territoriaux:](#)

[Société des alcools du Yukon](#)

Ressources au Yukon

1. [Ville de Whitehorse](#) (en anglais seulement)
2. [Centre Service Canada du Yukon](#)
3. [Profil des collectivités du Yukon](#)
4. [Yukon First Nations Tourism Adventures](#) (en anglais seulement)
5. [Yuwin](#)
6. [Yukon News](#)
7. [Whitehorse Star](#)
8. [L'Aurore Boreale](#)
9. [Centre multiculturel du Yukon](#)
10. [Association franco-yukonnaise](#)
11. [Yukon College](#) (en anglais seulement)
12. [Employment Central](#) (en anglais seulement)
13. [Volunteer Yukon](#) (en anglais seulement)

Mes liens importants

Ressources nationales

1. [Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes](#)
2. [Association des collèges communautaires du Canada](#)
3. [Association des universités et collèges du Canada](#)
4. [Entreprises Canada](#)
5. [Société canadienne d'hypothèques et de logement](#)
6. [Agence du revenu du Canada](#)
7. [Association des banquiers canadiens](#)
8. [Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien](#)
9. [Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux](#)
10. [Association canadienne de l'immeuble](#)
11. [Carrières à la fonction publique fédérale](#)
12. [Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens](#)
13. [Citoyenneté et Immigration Canada](#)
14. [Fédération des municipalités canadiennes](#)
15. [Agence de la consommation en matière financière du Canada](#)
16. [Prestations du Canada](#)
17. [Santé Canada](#)
18. [Ressources humaines et Développement des compétences Canada](#)
19. [Investir au Canada](#)
20. [Guichet emplois](#)
21. [Travail](#)
22. [Programme Cours de langue pour les immigrants au Canada](#)
23. [Réseauter](#)
24. [Programme du Sceau rouge](#)
25. [Service Canada](#)
26. [Service Canada : Trouver un emploi](#)
27. [Numéro d'assurance sociale](#)
28. [Domaines de spécialisation](#)
29. [Information de formation, carrière et travailleurs](#)
30. [Bénévoles Canada](#)
31. [World English](#) (en anglais seulement)



 Notes:

A large, empty rectangular area with a light beige background, intended for writing notes.